

COMITE SYNDICAL

Réunion du 29 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le **vendredi 29 novembre à 18h**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 21 novembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal de la mairie à Séné sous la présidence de M. David LAPPARTIENT. La Séance était publique.

Etaient présents :

M. Bernard **AUDRAN** (*Ambon*)
 Mme Sylvie **BLANCKAERT** (*Arradon*)
 M. Roland **TABART** (*Arzon*)
 M. Jean-Claude **BOUQUET** (*Auray*)
 M. René **GOALLO** (*Baden*)
 Mme Véronique **KEDZIERSKI** (*Damgan-suppléante*)
 M. Luc **LE TRIONNAIRE** (*Elven*)
 M. Jacques **DE CERTAINES** (*Ile d'Arz*)
 M. Jean **LUTROT** (*Le Bono*)
 M. Loïc **LE BERT** (*Le Hézo*)
 M. Michel **PANIEN** (*Le Tour du Parc*)
 M. Gérard **GUILLERON** (*Monterblanc*)
 M. Loïc **LE TRIONNAIRE** (*Plescop*)
 M. Patrick **CAMUS** (*Plougoumelen*)
 M. Nicolas **LE GROS** (*Pluneret*)
 M. Christian **LE MENACH** (*Saint-Armel*)
 M. Jean-Michel **YANNIC** (*Sainte-Anne-d'Auray*)
 M. Alain **LAYEC** (*Saint-Gildas-de-Rhuys*)

Mme Nadine **LE GOFF CARNEC** (*St-Nolff - suppléante*)
 M. Alain **LAVACHERIE** (*Saint-Philibert*)
 M. David **LAPPARTIENT** (*Sarzeau*)
 M. Luc **FOUCAULT** (*Séné*)
 M. Jean **LE CADRE** (*Sulniac*)
 M. Dominique **MAUGUEN** (*Theix-Noyal*)
 M. Gérard **THEPAUT** (*Vannes - suppléant*)
 M. Michel **COUTURIER**
 (*Auray Quiberon Terre Atlantique - suppléant*)
 M. Christian **LE MOIGNE**
 (*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
 Mme Hélène **DE BOUDEMANGE**
 (*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération - suppléante*)
 M. Patrice **LE PENHUIZIC**
 (*Questembert Communauté*)
 M. Gilles **DUFEIGNEUX** (*Conseil Départemental*)

Absents excusés :

M. Claude **BOURBON** (*Crac'h*)
 M. Thierry **GAUDIN** (*Lauzach*)
 M. Michel **JEANNOT** (*Locmariaquer*)
 M. Michel **MALGOGNE** (*Meucon*)
 Mme Marie-Andrée **QUINIOU** (*Ploeren*)
 M. Thierry **EVENO** (*Saint-Avé*)
 M. Jean-Yves **PLISSON** (*Surzur*)
 Mme Marjolaine **BENVENISTE** (*Theix-Noyal*)
 Mme Nadine **MIGNOT** (*Treffléan*)
 M. Bruno **LE BORGNE** (*CC Arc Sud Bretagne*)
 M. Dominique **MAUGUEN** (*Theix-Noyal*)
 M. Bruno **LE BORGNE** (*CC Arc Sud Bretagne*)

M. Jean-Christophe **AUGER**
 (*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
 M. Xavier-Pierre **BOULANGER**
 (*Golfe du Morbihan – Vannes agglomération*)
 M. François **GOULARD** (*Conseil Départemental*)
 Mme Marie-José **LE BRETON** (*Conseil Départemental*)
 Mme Soizic **PERRAULT** (*Conseil Départemental*)
 M. André **CROCCO** (*Conseil Régional*)
 Mme Anne **GALLO** (*Conseil Régional*)
 M. Maxime **PICARD** (*Conseil Régional*)
 M. Patrick **LE DIFFON** (*Conseil Régional*)

Procurations :

M. Thierry **GAUDIN** donne pouvoir à M. Patrice **LE PENHUIZIC**
 M. Michel **JEANNOT** donne pouvoir à M. David **LAPPARTIENT**

Etaient également présents :

Mme Gaëlle **CHAUBARON** (*Gestionnaire administrative et financière*), Mme Annaëlle **MÉZAC** (*Responsable du pôle Biodiversité Aménagement*), Mme Julia **THIBAUT** (*chargée de mission valorisation économique et tourisme durable*).

COMITE SYNDICAL

Réunion du 29 novembre 2019

18h05 le Président du Parc ouvre la séance et procède à l'appel.

La séance débute par un discours d'accueil prononcé par Luc FOUCAULT, maire de Séné.

Le Président informe les membres du Comité syndical de la visite du Président de la Région Bretagne le 23 novembre dernier. Il a pu échanger avec M. Loïc CHESNAIS-GIRARD sur l'avancement du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) qui porte des objectifs clairs avec une demande aux territoires de les traduire dans les SCoT. Il souligne l'approche pragmatique qui en est faite.

Le Président propose de valider le Procès-Verbal du Comité syndical du 7 octobre 2019.

Il informe l'assemblée que le Comité régional de la conchyliculture de Bretagne sud souhaite que les échanges ayant eu lieu durant la séance au sujet de la charte signalétique soient davantage retranscrits dans ce PV.

→ **Les échanges ayant effectivement eu lieu, les modifications demandées y sont rapportées et le PV ainsi modifié est validé à l'unanimité.**

Le Président rend compte des délibérations prises par les membres du Bureau syndical. Ni remarque ni observation particulière.

Délibérations :

Contributions statutaires 2020 :

Le Président présente les contributions proposées pour l'année 2020 sur la base de la population DGF 2019. Il indique que les taux restent les mêmes que pour les années précédentes.

18h20 : Arrivée de M. Gilles DUFEIGNEUX

18h25 : Arrivée de M. Loïc LE BERT et M. Jean-Michel YANNIC

→ **Les contributions statutaires pour l'année 2020 sont approuvées à l'unanimité.**

Rapport d'orientations budgétaires 2020 :

Le Président présente ce rapport d'orientations budgétaires.

Il informe les membres du Comité que le vote du budget primitif est programmé à la prochaine réunion du 27 janvier 2020.

Il indique que Parc du Golfe du Morbihan a l'un des plus petits budgets des PNR français, que c'est un syndicat de missions d'ingénierie avec une masse salariale en conséquence. Le contrat de bassin versant n'est plus dans les comptes du Parc et beaucoup d'appels à projets entraînent les dépenses sur une année et le solde du versement de l'aide sur l'année suivante.

Il rappelle que les orientations sont basées sur l'application de la charte sur 15 ans et structurées en 5 programmes triennaux.

Il précise qu'aucun emprunt n'est en cours au Parc.

COMITE SYNDICAL

Réunion du 29 novembre 2019

Concernant les dépenses d'investissement faites en 2019, il souligne l'acquisition d'un bateau électrique, une belle action du PNR, et la sonde installée sur l'estuaire de Noyal. Au sujet de cette dernière un problème de coordination s'est posé mais une réunion de médiation avec Luc FOUCAULT et les différents acteurs s'est tenue pour travailler sur la trame bleue salée.

Luc FOUCAULT précise que l'emplacement de la sonde est frontalier avec les marais de Séné.

Le Président rappelle le petit budget du Parc. Il précise que les anciens PNR avaient un rôle dans l'intercommunalité sur les territoires ruraux. Les intercommunalités étant en place et les budgets contraints, les nouveaux PNR fonctionnent avec des appels à projet et des contributions limitées.

Les investissements sur 2020 prévoient des panneaux d'entrée de Parc sur les RN.

Christian LE MOIGNE fait remarquer que sur certaines communes il n'y a pas de panneaux d'entrée de Parc.

Le Président indique qu'il s'agit de remplacer les panneaux précédemment installés et arrachés.

Il souligne le décalage entre le versement des soldes de subventions et les dépenses des projets, qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur les fluctuations budgétaires qui en découlent.

Il indique que le prochain programme triennal 2021-2023 sera à définir par la future équipe constituant le Comité syndical.

→ A l'unanimité, les membres du Comité syndical présents prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2020 et de l'existence du rapport sur lequel il se base.

Nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires :

Le Président présente la proposition de contrat de groupe du centre de gestion pour l'assurance contre les risques statutaires.

→ Le nouveau contrat proposé est approuvé à l'unanimité.

Pour information :

Les classes engagées dans le projet des Aires Marines Educatives (AME)

Le Président présente le programme des aires marines éducatives mené par le Parc.

Roland TABART rappelle que dans le Morbihan 2 habitants sur 3 vivent à moins de 5 km des côtes. Il souligne la mobilisation des enfants d'Arzon et remercie ceux qui travaillent sur les AME.

Jacques DE CERTAINES indique que l'île d'Arz a été la 1^{ère} classe en 2017-2018 à bénéficier de ce travail et qu'il serait nécessaire de prévoir une nouvelle intervention pour les enfants qui n'avaient pas été concernés du fait de leur tranche d'âge.

Le Président confirme que l'île d'Arz est un cas particulier qui nécessite une attention particulière sur ce programme.

COMITE SYNDICAL

Réunion du 29 novembre 2019

Focus : La Marque « Valeur Parc naturel Régional »

Le Président invite Julia THIBAUT à présenter l'état d'avancement du déploiement de la marque Parc, valorisation économique et savoir-faire du territoire.

Roland TABART demande si le marquage de la pêche au bar pourrait être envisagé.

Luc FOUCAULT indique qu'il faut être en mesure de garantir une traçabilité du produit marqué.

René GOALLO demande si les communes sont sollicitées avant d'accorder la marque Parc.

Luc FOUCAULT indique que cela n'est pas systématiquement fait.

Bernard AUDRAN souligne que la commune peut être prescriptrice.

Luc FOUCAULT indique qu'il ne faut pas que les communes adhérentes hésitent à venir vers le Parc. Il fait remarquer que les professionnels sont très fiers d'être marqués et sont de vrais ambassadeurs du territoire.

Le Président remercie Luc FOUCAULT de son investissement dans cette thématique notamment à la commission nationale de la Fédération des Parcs.

Le Président informe les membres du Comité syndical de deux dates à retenir : le 27 janvier 2020 la cérémonie des vœux suivie de la réunion du Comité avec le vote du budget et le 11 mai 2020 la réunion d'installation du nouveau Comité syndical.

Le Président clôture la séance à 19h15.

Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement et de Gestion
du Parc Naturel Régional
du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT